

SANS TABOU, MAIS AVEC DES PIQUES...

L'attaque sur la remise en cause du montant et de la durée des allocations chômage n'est pas nouvelle, elle vient de loin, mais les choses se précisent et je dirai même qu'elles s'accroissent. C'est le Premier ministre, Manuel Valls, qui, le 6 octobre dernier, à Londres devant les représentants du «milieu» des affaires de la City, a déclaré que la question de l'assurance chômage devait être posée à nouveau.

Alors, messieurs Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, et vous autres les représentants des partis dits de gauche, ne poussez pas des cris d'orfraie. Ne prenez pas des airs scandalisés ou offusqués, l'attaque est programmée. La preuve, c'est le ministre de l'Économie, Macron, qui emboîte le pas du Premier ministre et déclare, le dimanche 12 octobre 2014, dans un entretien au journal du dimanche, «*qu'il n'a pas de tabou ni de posture quant à la question de la durée et du montant de l'assurance chômage*». Autrement dit, il se situe dans le même camp que le patronat, qui se félicite de cette déclaration.

Et pour justifier la casse du système, les deux bêtâtes invoquent de faux arguments, leurs mensonges sont éculés. Ce n'est pas vrai que les allocations chômage sont constantes pendant toute la période d'indemnisation et qu'elle est calculée selon le principe de «*un jour travaillé, un jour indemnisé, dans la limite de deux ans pour les chômeurs de moins de 50 ans et de trois ans pour ceux de 50 ans et plus*». Faux ! Et, pourtant, les partenaires sociaux se taisent, on entend à peine quelques murmures de protestation, mais sans plus. Ils sont complices. Leurs représentants siègent aux côtés du patronat dans les conseils d'administration des Assedic (*Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce*) et à l'Unedic (*Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce*), cela crée des liens ! Actuellement, la présidente de l'Unedic est la représentante du syndicat CFDT. C'est une présidence tournante, et ce sont les chômeurs qui trinquent.

La réalité est tout autre

Pour bénéficier de l'allocation journalière ou de l'ARE (*allocation d'aide au retour à l'emploi*), il faut, depuis la convention signée entre les partenaires dits sociaux le 24 mai 2014 et entrée en vigueur le 1er juillet 2014, justifier :

- de 122 jours de travail ou de 610 heures, au cours des 28 mois qui précèdent la fin du contrat de travail pour les moins de 50 ans et de 36 mois pour les 50 ans et plus ;
- être inscrit comme demandeur d'emploi, (c'est tellement évident).
- être en situation de chômeur involontaire (comme si les travailleurs se licenciaient eux-mêmes).
- être à la recherche effective et permanente d'un emploi (pour ces grands travailleurs du bulbe les chômeurs sont de fieffés fainéants), la dispense de recherche d'emploi a été supprimée depuis le 1er janvier 2012.

À travers ces mesures, on sent très bien la volonté du pouvoir de faire pression sur tous ces profiteurs des bienfaits de l'État providence !

Le calcul de l'indemnité est fait à partir des 12 mois civils précédents le dernier jour de travail payé. Le montant brut de l'AJ (allocation journalière) ne peut être inférieur à 28,38% ni dépasser 75%. Comme le montant de l'indemnité chômage est dégressif en fonction des mois de cotisation, elle fond comme neige au soleil, ce qui fait que, très rapidement, le demandeur d'emploi se retrouve en fin de droit, donc sans ressource. S'offrent alors à lui deux solutions : l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou le RSA (revenu de solidarité active). C'est ainsi que plus de 500.000 demandeurs d'emploi, comme disent ces grands commis du patronat, «*bénéficient*» de 488,30 euros par mois. Et les 2,5 millions de personnes qui ne sont pas éligibles à l'ASS, eh bien ils auront droit au RSA et devront se contenter de la «*générosité*» de l'État, soit 509,30 euros par mois pour une personne. En ce qui concerne les 1.200.000 chômeurs en fin de droit, ils n'auront pour seules ressources que les *Resto du cœur* et les associations caritatives. Voilà, mesdames

et messieurs les affameurs, le résultat des politiques antisociales et de classe que vous menez, la droite comme la gauche, depuis près de cinquante ans. J'invite donc les travailleurs, les retraités, les jeunes, les chômeurs à s'approprier les mots du Premier ministre et de son second couteau le ministre de l'Économie, car ce qui vaut pour les tortionnaires du peuple vaut pour le peuple. C'est donc sans tabou ni sans aucune posture que le peuple doit s'émanciper de la tutelle des politicards et s'approprier la gestion de sa propre destinée. Ainsi, uni, il créera le rapport de force nécessaire et sera en mesure de rendre la monnaie de leur pièce à tous ces bêtises, en leur faisant payer les infamies qu'ils lui ont fait subir. Là, mesdames, messieurs, vous perdrez de votre superbe, car des piques, ils les fabriqueront et j'imagine très bien vos têtes grimaçantes au bout.

Justhom
